



ATELIER THEMATIQUE N°4 DU DEBAT PUBLIC

LE PROJET, LE PAYSAGE ET L'IDENTITE DU TERRITOIRE

23 JUILLET 2015, RETRANSCRIPTION INTEGRALE (VERBATIM)

Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

Lieu : Salle du Casino - Rue Ernest Jamart, Ault
Durée de la réunion : 17 h 00 – 21 h 00
Nombre de participants : 50

Etienne BALLAN, Président de la Commission Particulière du Débat Public : Bonsoir à tous. Pour ceux qui ont l'habitude du débat, vous voyez que nous avons fait un gros effort visuel, il y a plein d'écrans dans la salle pour que chacun depuis sa place puisse bien voir. En revanche, on m'a signalé que du point de vue auditif ce serait un peu moins bon car il y a de la réverbération dans la salle ; si je parle à ce rythme tout le monde entend-il bien ? Je pense que c'est bon.

M. l'Adjoint au Maire d'Ault, voulez-vous dire un mot d'accueil, puisque vous nous accueillez dans votre salle ?

Mot d'accueil de la Mairie d'Ault

Patrick RICHARD, Premier adjoint au Maire d'Ault : Bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord, je tiens à excuser Mme le Maire qui est en vacances actuellement.

Dans le cadre du débat public sur le projet de parc éolien offshore au large de Dieppe – Le Tréport, la municipalité d'Ault, en mon nom, vous souhaite la bienvenue, ayant le plaisir de vous accueillir pour le quatrième atelier thématique intitulé « Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ? ». Quels changements pour l'identité et pour l'attractivité du territoire normand et picard ?

En résumé, l'impact visuel des éoliennes depuis notre côte, son impact sur la perception du territoire et de son identité par les habitants et par les touristes.

Cet atelier répond non seulement à une obligation légale du Code de l'environnement, mais surtout aux attentes de plus en plus fortes des citoyens en matière de démocratie participative. Informer le public, l'associer au processus de décision, en instaurant la confiance et la transparence, telle est la mission de la CNDP qui a pour devise : vous donner la parole et la faire entendre.

L'attente est forte aujourd'hui pour ceux qui perçoivent toujours aussi mal l'aspect de ce parc éolien offshore composé de 62 éoliennes d'une puissance unitaire de 8 MW, sur une superficie de 91,5 km².

Les éoliennes seront éloignées de 1 000 à 1 900 mètres les unes des autres, avec une hauteur de 210 mètres, similaire pour chacune à la hauteur de la Tour Maine Montparnasse à Paris, ce qui est très impressionnant à l'échelle humaine.

Après la commune de Cayeux-sur-Mer, Ault est située la plus au nord du parc éolien offshore, et selon le photomontage sur le site Geophom, le Hâble d'Ault se situera à 18 km de l'éolienne la plus proche, et à 33 km de la plus éloignée.

Nous avons conscience que nous serons beaucoup moins impactés que de nombreuses autres communes – Le Tréport et Dieppe – et que la perception visuelle sera plus ou moins sensible selon les conditions atmosphériques.

Parlons de l'impact paysager, c'est une dimension essentielle dans ce projet. Il est donc très important que soient prises toutes les mesures nécessaires pour limiter l'impact visuel de ce parc dans le paysage par une implantation harmonieuse. La problématique de l'acceptabilité sociale n'est donc pas à négliger. Au sein de l'aire d'étude comprise entre Berck dans le Pas-de-Calais et Saint-Valery en Seine-Maritime, six unités paysagères ont été répertoriées, deux unités maritimes se distinguent essentiellement au niveau de leur interface terre/mer/plage/falaise. Il s'agit de limiter les espaces littoraux du Marquenterre et des baies de Somme et d'Authie et de l'unité frange littorale entre Saint-Valery-en-Caux et Ault, qui nous concernent et nous interrogent.

S'il est vrai que le projet de parc éolien offshore doit s'inscrire suivant les trois dimensions du développement durable, à savoir : le social, l'économie et l'environnement ; que l'enjeu est d'emmener un bénéfice partagé par les acteurs normands-picards et un juste retour pour les territoires afin qu'ils deviennent un levier du développement économique local ; que son élaboration repose sur de nombreuses études depuis son origine, en concertation avec les associations locales de protection de l'environnement ; que ces études ont été complétées pour réaliser ensemble l'étude d'impact du projet, sur son environnement ; néanmoins, l'impact visuel n'amènera-t-il pas une dégradation de notre image touristique dans son ensemble, alors même que la commune d'Ault en particulier possède un patrimoine naturel d'exception, dont le site du Bois de Cise qui est inscrit aux Sites naturels boisés, qu'une de ses plages est labellisée « Pavillon bleu » depuis 11 années et qu'elle vient d'être sélectionnée à la neuvième place du Village préféré des Français ?

Le tourisme est une activité économique essentielle pour notre station balnéaire qui souffre de l'érosion de ses falaises. Les visiteurs viennent en nombre pour apprécier un panorama dégagé, comme vous pouvez l'apprécier de cette salle.

Pour la majorité des visiteurs, la Baie de Somme, dont la Communauté d'Ault est la porte sud, est associée à l'image d'une nature préservée, valeur indiscutable qui a fait l'objet d'importantes protections. Cette notoriété a été renforcée avec l'attribution du label « Grand site de France ». Le risque de dégradation de l'image touristique de la région par l'implantation d'un grand parc éolien à la portée visuelle limitée mais perceptible est à prendre en considération ; c'est une modification de

la perception visuelle de l'infini, enfin du bout du monde, à laquelle les locaux et les visiteurs seront confrontés.

A contrario, je sais que les retours d'expérience montrent que l'acceptation de l'éolienne est d'autant plus grande que son utilité est comprise, les éoliennes ne défigurent alors pas le paysage, elles figurent le développement durable. Voilà ce qui les rend acceptables, acceptées : offrir au paysage l'image d'une éolienne pour témoigner de l'engagement d'une génération à ne pas compromettre l'avenir de celle qui la suit.

Ainsi, la vue des éoliennes déclenchera selon la sensibilité de chacun et son attachement à un paysage immuable, des réactions positives ou non.

Pour conclure, j'espère que cet atelier sera d'une certaine richesse, malgré une complexité certaine, et aura le mérite d'ouvrir la discussion sur un grand nombre de sujets qui seront traités, alors même que le projet soulève des positions antagonistes. Qu'il soit ouvert dans la sérénité et le respect de la parole de chacun, le tout dans une ambiance conviviale.

Bon atelier !

(Applaudissements.)

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Vous avez déjà posé un certain nombre de questions, on est déjà un peu dans le sujet, me semble-t-il.

Je vais introduire la réunion. Je m'appelle Etienne Ballan, je suis le président de la Commission Particulière du Débat Public et je vais vous présenter les membres de la Commission qui sont présents ce soir : François Thomas et Aline Guérin qui sont assis là, et Clément Mabi et Barbara Serrano qui sont également présents. Il manque un membre, Jérôme Favrel, qui n'est pas présent ce soir.

Je vais vous rappeler très brièvement où nous en sommes du débat et quelles sont les règles du jeu pour la réunion de ce soir, et les quelques événements qui suivront cette réunion.

Nous sommes donc au 91^{ème} jour du débat, sur 100. Beaucoup de choses se sont passées.

Depuis quelques jours, suite à l'appel à cahiers d'acteurs et à points de vue, sur le site Internet beaucoup de choses ont été publiées, de la part des différents acteurs, en points de vue ou en cahiers d'acteurs. Un grand nombre de questions est arrivé aussi – aujourd'hui, 83 réponses, c'est relativement important.

Pour terminer, le nombre de débats mobiles : en ce mois de juillet, la Commission est allée rencontrer le public à Mers, au Tréport, à Saint-Martin, à Criel aussi, pour recueillir encore des contributions.

Nous sommes plutôt dans une période encore très active du débat.

Que nous reste-t-il à part la réunion de ce soir comme temps de rencontre ? La réunion de mardi prochain à Mers-les-Bains qui sera la réunion de clôture. Je vous invite tous à y venir.

Vous avez les éléments, je ne détaillerai pas tout ce qui s'est passé.

Je vous le disais à l'instant, depuis début juillet nous avons fait six débats mobiles, jusqu'à tout à l'heure, à Saint-Martin en Campagne.

Nous avons eu aussi une réunion des auditions d'acteurs, le 8 juillet, pour les acteurs qui avaient constitué un cahier d'acteur qui avait été accepté par la Commission.

Une exposition itinérante a été organisée par la CPDP pour susciter interrogations, questionnements, et donc le débat. Cette exposition est actuellement à Mers et elle sera de sortie mardi dans la journée sur l'esplanade de Mers.

Je le redis, le site Internet est le lieu essentiel pour le débat, c'est le lieu qui capitalise l'ensemble des échanges. Il y a beaucoup de choses, c'est véritablement une façon d'approfondir les sujets, en particulier à travers le système de questions/réponses, vous aurez beaucoup d'éléments qui ont permis de progresser sur le débat et sur le projet.

Concernant le programme de ce soir, vous êtes par table, pour ceux qui sont déjà venus ce sera une redite mais je crois que beaucoup de gens sont venus aussi parce que le thème de cette soirée les intéressait, parce qu'ils sont sensibles à la question de la dimension visuelle du paysage littoral et au-delà de cela, l'attractivité de ce territoire. Chacune des deux séquences de travail traitera d'une thématique. Des intervenants vont proposer leur regard sur cette thématique.

Ensuite, il y aura un travail par table, une personne facilitera l'échange, à chaque table, et en portera le relais. Vous aurez des feuilles à remplir à l'issue de votre discussion. Vous débattrez, échangerez, vous avez beaucoup d'éléments documentaires sur vos tables, et vous aurez des questions sur lesquelles on souhaiterait que vous puissiez débattre, et éventuellement faire des propositions concrètes sur cette question de l'impact visuel du projet.

Les deux séquences seront différentes. La première sera sur la question du visuel : qu'est-ce qu'une éolienne dans le paysage littoral, en particulier ici ? A quoi cela ressemblera-t-il ? On peut parler d'impacts, également d'enjeux, ce que le fait d'avoir des éoliennes à quelques kilomètres de la côte met en cause.

La deuxième séquence sera pour aller un peu plus loin que la seule question visuelle. Ce n'est pas juste pour un paysage que les touristes, les résidents, différentes personnes, apprécient ce territoire, c'est aussi pour ce que ce paysage dit de l'identité de ce territoire. Si un projet éolien voit le jour en mer, sera-t-elle changée ? De quelle manière ? Que cela changera-t-il à l'attractivité de ce territoire ? A son développement économique ? A son développement touristique ?

Nous ferons une pause à l'issue de ces deux travaux par table.

Ensuite, nous aurons un temps d'échange sur l'ensemble des propositions produites sur chacune des tables.

Avant de rentrer dans les séquences, le principe que nous avons souhaité pour ce soir est que la CPDP vous fasse une présentation d'une sélection de la diversité de ce qui s'est dit jusqu'à présent dans le débat sur le sujet du paysage.

C'est le dernier thème que nous traiterons, puisque mardi ce sera la réunion de clôture.

Nous n'avons pas encore eu d'échanges approfondis sur le thème du paysage, en réunion, mais beaucoup de choses ont été dites lors des réunions ou des débats mobiles, ou sur Internet. Nous avons pioché parmi ces choses pour essayer de vous montrer comment les acteurs, le public, se posent des questions sur l'impact paysager et sur le changement d'identité et d'attractivité du territoire.

C'est François Thomas qui va prendre la parole. Ce qu'il va vous dire couvre les deux thématiques, aussi bien le visuel que la dimension identité et attractivité du territoire. C'était difficile de séparer les choses. Il va vous faire un exposé de l'ensemble de ces questions. Je vous remercie.

François THOMAS, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Merci. Compte tenu du caractère assez exceptionnel du paysage qui nous entoure, auquel M. le Maire a fait référence, et de

l'ampleur du projet qui nous est proposé, il n'est pas étonnant de voir que cet aspect du paysage a été un des thèmes les plus fréquemment (je ne dis pas « intensément ») rencontrés, en particulier quand nos concitoyens étaient sollicités, sur Internet mais aussi sur les marchés, dans les campings, sur l'esplanade de Mers, etc.

Nous y reviendrons tout à l'heure mais je voudrais souligner que les avis, les observations, les manifestations d'intérêt, les débats, ont été particulièrement nombreux et ont été majoritairement consacrés à cet aspect. Dans les prises de position de nos concitoyens les aspects de paysage ont été très prégnants.

Nous y reviendrons plus en détail, ces avis sont largement marqués par les subjectivités individuelles : c'est beau, ce n'est pas beau ; avec parfois des prises de position différentes au sein d'une même famille – une anecdote. J'imagine que le recueil des avis avait été précédé ou suivi de discussions intéressantes au sein de cette famille.

Des avis également marqués par la comparaison entre les projets et d'autres installations industrielles (terrestres) fréquentes dans la région – nous y reviendrons aussi.

Des avis concernant le paysage avec une opposition marquée entre les enjeux environnementaux planétaires dont l'actualité fait état versus l'héritage dont le paysage est la traduction. C'est un héritage plusieurs fois millénaire dont nous avons actuellement la gestion.

Je vais balayer très rapidement les aspects.

Une dégradation visuelle crainte pour de nombreux paysages, avec la mise en valeur des derniers espaces de liberté du regard ; les aspects « atteinte au paysage de jour », mais aussi de nuit ; une perception négative de l'éolien sur laquelle beaucoup de nos concitoyens ont insisté avec parfois le sentiment d'être entourés d'éoliennes, le tout étant susceptible d'affecter significativement l'attrait touristique du territoire.

D'autres personnes, au contraire, minimisent l'impact. Le porteur de projet en est lui-même conscient et apporte des éléments de discussion. Donc, des participants relativisent l'aspect négatif de l'implantation des éoliennes, parce que certes la visibilité est impressionnante mais il faut tenir compte du fait que selon les conditions météorologiques ou le point où l'on se situe par rapport à l'éloignement du parc, l'impression de cette vision que l'on peut avoir peut être atténuée.

Comme je le disais, il y a des aspects subjectifs : la beauté ou la laideur des éoliennes. Certes, on aime ou on n'aime pas, mais également on prend en compte, ou ne prend pas en compte, les enjeux de la transition énergétique.

Certains apprécient l'esthétique des éoliennes, il y a des échos : « Je trouve cela beau, etc. ».

On a fait passer sur les diapositives projetées quelques verbatim des informations que l'on a retenues, par exemple contestant le photomontage (le troisième verbatim), ou au contraire, disant : « Je trouve les éoliennes à terre jolies, je ne vois pas en quoi les éoliennes en mer ne le seraient pas » ou « L'impact sur le tourisme sera minime car les falaises ne bougeront pas. La vue sur la mer changera certainement mais celle des éoliennes apportera quelque chose de neuf ». Tout cela s'insère dans un paysage fortement marqué par des équipements industriels et électriques déjà existants.

Autre aspect : l'autorité environnementale. Je vous rappelle que c'est l'autorité nationale qui s'est déjà prononcée sur des projets non pas identiques mais tout de même comparables de Fécamp, Saint-Nazaire, et Courseulles-sur-Mer : le paysage marin fait partie des principaux enjeux environnementaux ; certes, avec des contextes différents, plage du débarquement pour Courseulles,

vue sur les îles pour Saint-Nazaire, et pour le parc de Fécamp le site hautement emblématique d'Étretat.

Dans l'ensemble, l'autorité environnementale note que la qualité des documents fournis par les porteurs de projet a été appréciée, et permet de se faire une idée sur la perception visuelle du projet.

Il n'y a que pour le parc de Fécamp que l'autorité environnementale recommande de revoir l'appréciation du niveau d'impact sur le paysage, en particulier pour Étretat, pour démontrer que les photomontages présentés dans l'étude correspondent bien à ceux d'une vision humaine de perspectives lointaines.

Nous n'allons pas trop développer les réserves figurant sur le parc de Fécamp. Les rapporteurs ont constaté par beau temps, de nuit comme de jour, une très bonne visibilité du mât de mesure (un mât est installé à titre de mesure) ; en particulier par beau temps, et en même temps, comment le projet s'insère dans le site emblématique d'Étretat, qui est candidat au titre de l'opération Grand Site.

SEQUENCE 1

Des éoliennes dans le paysage littoral : quels enjeux, quels impacts ?

Aline GUÉRIN, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Merci. Le cadre est posé pour toute la réunion mais nous allons travailler en deux séquences.

Pour la première séquence, nos intervenants sont Mme Soudet, M. Calais et Mme Sement.

Pendant que vous vous installez, je redonne quelques mots sur le cadrage de cette première séquence. Je vais vous laisser vous présenter tout de suite.

La question se pose sur l'aspect visuel des éoliennes dans le paysage littoral : quel sera l'impact visuel ? Comment le mesurer ? Quelles sont les contraintes ? De quelles marges de manœuvre les porteurs du projet disposent-ils, que ce soit pour la taille des éoliennes, la distance à la côte, l'agencement du parc ? Comment sont-elles perçues ? Ce sont des questions sur lesquelles vous allez travailler aussi, après leur exposé d'introduction, donc c'est important aussi pour vous.

La multiplication des éoliennes à terre a-t-elle fait évoluer cette perception ? Quels autres éléments marquent le paysage de la côte d'Albâtre et de l'intérieur des terres ?

Avant de vous donner la parole, je voudrais vous dire deux mots sur les documents que vous avez, par table. L'atlas vous servira plutôt dans la deuxième séquence, nous le regarderons peut-être ensuite, mais vous avez deux documents, que les facilitateurs des tables vont vous montrer, normalement. Les deux documents sont des appuis pour la première partie dont vous allez nous parler, Mme Soudet et M. Calais. Il y a une petite vidéo sur l'aspect des photomontages, et une partie avec des photos qui complète aussi cet apport.

Vous avez aussi des cartes postales sur la table, ce sera la deuxième partie de vos interventions, avec Aurélie Sement qui en est l'auteur, qui est également l'auteur des affiches qui sont ici, que vous pourrez regarder à la pause et que vous pourrez emporter puisque c'est le principe de l'exposition dont Aurélie Sement nous parlera dans la deuxième partie. Tout va bien ? Faites signe à vos facilitateurs qui remonteront les problèmes si vous en avez.

Anne-Marie SOUDET, Association Amis et Voisins de la Baie de Somme (AVBS) : Notre problème était un problème d'éoliennes terrestres. Nous avons eu l'occasion de rencontrer Georges Clément

qui est le président de l'association de Sauvegarde de la Côte d'Opale Picardie Albâtre (SCOPA) qui a préparé le fameux PowerPoint que nous allons voir maintenant. Nous allons le suivre parce que je ne suis pas l'auteur de ce document. Voilà ses objections.

Ces photomontages, dit-il, ont été réalisés par une société qui s'appelle Geophom pour le compte du consortium, et elles devraient mettre évidence la visibilité des machines tout le long de la côte, du Parc ornithologique du Marquenterre, jusqu'au Cimetière de Varengeville.

Ces photomontages réalisés par une succession de prises de vue avec un objectif de 50 mm se présentent sur trois types de support :

- Des vues panoramiques tirées sur papier et représentées dans un album dont les dimensions sont telles que les éoliennes sont pratiquement invisibles, le public feuillette quelques pages et s'en désintéresse.
- Trois vues panoramiques tirées sur des panneaux fixes incurvés éclairés par de puissants projecteurs. Ces panneaux, difficiles à mettre en œuvre, ont été peu présentés et finalement vus seulement par un public restreint. Le résultat est identique aux vues sur papier, les machines sont invisibles.
- Un ensemble de 10 vues panoramiques consultables sur le site de Geophom, dont les caractéristiques sont identiques aux vues panoramiques précédentes mais permettent, en sélectionnant une zone particulière, d'avoir accès à une image en haute définition correspondant à la vision de l'observateur.

Dans cette configuration, les machines sont bien visibles, avec des prises de vue le matin, l'après-midi et la nuit pour certaines, il a cependant été choisi par Geophom une option d'horizon flou et d'atmosphère brumeuse qui minimise largement l'impact visuel des machines.

Cependant, ces dernières images ne sont pas accessibles facilement, il faut disposer d'un ordinateur récent et aller au terme de la consultation. Beaucoup d'internautes s'arrêtent à la vue panoramique, se retrouvant égarés ensuite dans un morceau de paysage inconnu, ils en concluent qu'ils ont fait une erreur et abandonnent, restant sur l'impression de la vue panoramique.

A chaque photomontage panoramique aurait dû être associée systématiquement sur tous les supports proposés l'image de la vue réelle du site éolien. La diffusion de ces images a été insuffisante et le public n'a pas pris conscience de l'impact visuel réel du projet.

Vous le voyez, sur ce document projeté.

Finalement, une majorité de personnes n'a pas eu accès aux vues réelles dont aucun tirage papier n'a été fait. Par ailleurs, les vues les plus emblématiques ont été volontairement ignorées, depuis l'esplanade de Mers, ou les quais du Tréport, qui correspondent aussi à la plus faible distance et à l'impact le plus fort, ou la Baie de Somme depuis la promenade du Crotoy.

Maxime CALAIS, Ingénieur paysagiste, bureau d'études Abies : Bonjour à tous. Nous réalisons le volet paysager de l'étude d'impact. Je vais commencer par rappeler les différents intervenants qui participent à cette étude d'impact. Le maître d'ouvrage a choisi le bureau d'études BRLi pour réaliser l'ensemble de l'étude d'impact. BRLi a ensuite choisi notre bureau d'études Abies (dont je fais partie) pour réaliser le seul volet paysager.

Ensuite, Abies a sous-traité les photomontages à Geophom, qui est un bureau spécialisé dans les photomontages éoliens et qui a déjà réalisé un certain nombre de photomontages.

Qu'est-ce qu'un photomontage ? C'est un outil d'évaluation de l'impact visuel, qui doit présenter un

échantillon représentatif du paysage au niveau des lieux choisis, de la météo, de la lumière, des distances. Il doit être réaliste et précis pour que l'on ait une bonne idée de la visibilité des éoliennes. Il doit aussi être conforme aux guides méthodologiques, mais aussi être observé selon des règles précises, notamment de distance - on y reviendra par la suite.

Il y a deux limites au photomontage : il ne remplacera jamais une expérience réelle, cela reste des simulations, et toutes les situations possibles ne peuvent être présentées ; il faudra donc définir un certain nombre de points de vue.

Concernant les principes et étapes d'un photomontage, le principe général est de superposer une vue réelle, donc une photo et une image de synthèse 3D de l'éolienne, donc une vue numérique. Une fois que l'on a défini des points de vue, les photos sont faites à l'endroit choisi, à 360 degrés, avec un appareil Reflex de bonne définition – là, c'est 36 millions de pixels – avec un objectif de 50 mm qui correspond le mieux à la vision humaine, selon le guide du ministère de l'Environnement.

Une fois que l'assemblage panoramique est monté, on applique sur la photographie le modèle d'éolienne qui correspond au modèle d'éolienne choisi par le maître d'ouvrage et un calage des éoliennes est fait, à la fois horizontalement et verticalement, en positionnant un certain nombre de repères et en s'appuyant aussi sur la topographie issue de l'IGN. On utilise pour cela deux logiciels : un logiciel spécialisé dans l'éolien, qui est Resoft windfarmer 5, et un autre, plus généraliste sur la 3D : Blender 3D, qui permettent de prendre en compte différents paramètres qui vont conditionner la hauteur visible d'éoliennes. Suivant la hauteur des marées ou la courbure terrestre qui dépend de la distance, tout ou partie de l'éolienne sera masquée.

Ensuite, des paramètres dépendent plus de la situation de l'observateur, de la saison, de l'aire d'observation, etc., qui vont modifier la visibilité de l'éolienne à l'arrière-plan et son contraste avec le ciel ou avec l'arrière-plan.

Une fois que ces éoliennes sont positionnées sur la photographie, un post-traitement est fait pour avoir un rendu réaliste, notamment pour éviter un effet trop numérique. Par exemple, le contour des éoliennes est atténué pour éviter d'avoir un contraste trop fort et une trop grande présence des éoliennes sur le photomontage.

Ensuite, il y a la présentation des photomontages, avec des règles de présentation et d'observation précises (on y reviendra après) et les différents supports possibles qui ont été décrits précédemment : du panneau circulaire, qui est plus immersif (il y a des exemples là-bas) ; les cahiers de photomontages qui sont demandés par les services de l'Etat pour évaluer les études ; le site Internet qui est un peu plus pédagogique et plus interactif mais qui est conditionné à la définition de l'écran.

Sur la visibilité du projet, pour expliquer où sont faits les photomontages, vous voyez la carte prévisionnelle des vues à faire, qui sera reliée à la visibilité et aux enjeux du projet. C'est en projet, cette visibilité et ces enjeux seront définis ensuite par l'étude paysagère qui est en cours.

Un intervenant : L'échelle est-elle la bonne ?

Maxime Calais : Oui.

Projection d'une vidéo :

Jean-Marc VEZIEN, Ingénieur au CNRS : Bonjour. Je travaille sur les problématiques de mixage réel et virtuel depuis une vingtaine d'années. J'ai déjà réalisé des contre-expertises sur de précédents parcs éoliens, notamment à Courseulles et à Saint-Nazaire, et j'interviens ici à la demande du maître

d'ouvrage pour valider le travail de son cabinet d'études Geophom sur la réalisation des photomontages qui constituent à l'heure actuelle le meilleur outil pour l'évaluation de l'impact visuel, bien qu'ils ne puissent évidemment pas se substituer à l'expérience réelle.

Voix off : Comment réaliser un photomontage objectif ?

Jean-Marc VEZIEN : La réalisation d'un photomontage objectif doit obéir à un certain nombre de règles de l'art. Il n'y a pas de méthodologie officielle à proprement parler, il y a un certain nombre de références, notamment le guide de l'Etat pour l'étude d'impact. C'est cette méthodologie que Geophom utilise à travers l'utilisation d'outils. Ce ne sont pas des logiciels 2D comme Photoshop, il s'agit de faire concorder la réalité avec les photomontages donc utiliser des logiciels 3D qui vont prendre en compte des données spécifiques comme les effets de marées ou les opacités atmosphériques.

La restitution des photomontages doit obéir à un respect strict des conditions initiales de prise de vue de telle façon que le photomontage obtenu devrait pouvoir se superposer au paysage réel si on l'amenait à l'endroit où l'on a pris les photos.

L'objectif utilisé doit être proche du regard humain ; typiquement, on utilise une focale de 50 mm.

Au niveau de la restitution, il existe plusieurs supports possibles, le support le mieux adapté est le panneau semi-circulaire à quelques mètres de l'observateur, mais on utilise aussi des supports plans avec une ouverture suffisante, 60 degrés, sur des grands cahiers de photomontages.

Un support pédagogique très intéressant est le site Internet, bien qu'il soit limité en termes de résolution et de qualité générale d'image.

Il est extrêmement important de respecter des conditions d'observation en termes de distance et d'éclairage des photomontages. Le cabinet Geophom a réalisé un travail conforme aux règles de l'art dans ce domaine. La seule réserve que j'apporterai est que du fait que toutes les prises de vue ont été faites en hiver, il serait bon de rajouter quelques photomontages effectués en été.

Voix off : Quelles sont les limites lors de la réalisation d'une image photo-réaliste ?

Jean-Marc VEZIEN : La réalisation d'un photomontage obéit à une démarche complètement reproductible, de type scientifique, et si l'on oublie l'une des étapes de création de ce photomontage, ou si on la réalise mal, alors on obtiendra un résultat qui sera inexploitable du point de vue de l'impact visuel.

Néanmoins, un certain nombre de paramètres ne peuvent pas être pris en compte, comme la température, la pression, l'humidité, parce qu'ils sont difficiles à mesurer et à restituer.

Voix off : Est-il possible de comparer une éolienne de 8 MW avec un repère du paysage ?

Jean-Marc VEZIEN : Les photomontages peuvent servir de base à un travail complémentaire de comparaison entre des éléments existants du paysage et le futur parc éolien. Vous avez ici un exemple pris depuis les falaises de Mers-les-Bains où l'on voit évidemment le phare du Tréport, que l'on peut donc comparer visuellement en termes d'élévation, par rapport aux éoliennes.

Evidemment, ce travail de comparaison visuelle a des limites puisqu'un phare sera considérablement plus épais qu'une éolienne à l'horizon.

(Fin de la vidéo)

Maxime Calais : C'était pour finir sur les photomontages. Pour compléter le travail de Jean-Marc

Vezien – je crois que son rapport complet est disponible sur les tables – on a là, projeté à l'écran, un deuxième exemple de comparaison avec les amers qui sont connus pour la comparaison des photomontages. Là, ce sont les différents phares et amers que l'on peut repérer sur la zone, avec les étoiles jaunes, donc les photomontages. Le principe de comparaison est celui de la comparaison des hauteurs visibles qui est lié au théorème de Thalès et on peut calculer un rapport de taille entre un amer et une éolienne pour montrer la pertinence du photomontage.

Si l'on fait cela avec l'amer sud de Cayeux – ces deux vues sont prises à la jumelle, ce ne sont pas des vues réelles – sur le même photomontage on aura les éoliennes et l'amer, si l'on fait la comparaison entre l'amer et les éoliennes on a bien un rapport de 0,5 qui est celui qui est prédit par le calcul.

Aline GUÉRIN : Merci beaucoup. Techniquement, il y a beaucoup à discuter à propos des photomontages. Pour ne pas focaliser la discussion seulement sur cet aspect technique, on a voulu faire appel à Aurélie Sement qui est une artiste, qui a une approche beaucoup plus sensible qui interroge davantage peut-être un sentiment de perception personnelle. Je vous donne tout de suite la parole pour nous expliquer ce que vous avez fait dans le débat et ce qui s'est passé pour vous.

Auréli SEMENT, Artiste : Bonjour. Je suis artiste vidéaste du territoire, j'ai obtenu mon diplôme des Beaux Arts à l'École de Rouen. Je travaille depuis une dizaine d'années sur les questions du paysage, de l'envers du décor et du monde du travail. Je m'attache, comme un peintre, à mettre en valeur ce qui est pour moi la composition, les formes, ce que l'on peut voir apparaître dans les paysages, compositions, formes.

Un appel à projets a été lancé par la CPDP, relayé par la DRAC Haute-Normandie. J'ai présenté un projet qui a été accepté. Une condition était la neutralité ; mon projet ne prend pas partie dans le débat et est plutôt une invitation à mettre une parole sur le paysage actuel.

Dans ce cadre-là, j'ai réalisé une exposition en deux temps. D'abord, au Tréport, pendant dix jours : une installation vidéo avec quatre écrans, quatre vidéos qui ont été réalisées toutes autour d'ici avec des vues d'éoliennes sur terre, mais aussi avec des vues de falaises. J'ai suivi des pêcheurs. Ceci avec l'idée de la composition et de la ligne d'horizon, donc directement cette image dans le paysage.

Ce projet s'appelle « Voix off » parce qu'il était une invitation pour que les personnes puissent mettre des mots et donner leur avis. Pendant ces dix jours j'étais sur place et j'ai recueilli l'avis des gens sur ces images et ce que cela pouvait susciter comme réactions. Cela fera l'objet d'une bande-son que l'on pourra peut-être entendre dans la vidéo. C'est une bande-son à partir de tous les avis recueillis par moi-même, mis bout à bout. Cela a été ensuite relu par une professionnelle de la voix off pour qu'il y ait cette idée du sentiment enlevé, et que l'on s'intéresse vraiment à la parole des personnes.

Nous allons entendre un extrait de cette vidéo.

(diffusion en salle d'une bande audio)

« C'est comme dans un livre, c'est comme un livre, quand on lit on imagine les images, et là on a juste les images, c'est à nous d'imaginer ce qu'on pourrait dire. C'est à nous de réciter l'histoire, en fait, tout simplement. »

« Heu... Un jardin zen. Oui, oui voilà. Vous savez, quand vous arrivez dans un salon de beauté où vous entendez juste un bruit d'eau, comme ça, quelque chose d'hyper calme ; eh bien, ça me fait penser à ça, mais moi de toutes façons je suis une fana des éoliennes, je trouve que c'est très beau, comme un ballet. »

« Moi j'aime bien le fait d'avoir plusieurs images qui coexistent, et puis les choses en mouvement, la

vie en fait, que ce soit la faune ou les hommes qui travaillent, les pêcheurs, les mouvements du travail justement, avec ces espèces de grands géants de mer à côté, qui sont en mouvement. Je trouve ça beau de les voir sous un autre angle aussi, décadrées un peu de ce que l'on a l'habitude de voir. En fait, je trouve que dans la majorité des images on retrouve le comble de ce qui va se passer si on met les éoliennes, parce que là par exemple on voit un gars en train de démêler sa poiscaille du filet, mais s'il y a plus d'éoliennes il y aura moins de poissons au niveau des côtes. Pareil, la plage : il y aura moins de monde s'il y a les éoliennes. Ils viendront plus pour se baigner et moins pour la vue, alors qu'il y a beaucoup de touristes qui viennent pour la vue, pour regarder l'horizon. »

« Il faut avouer que ce n'est pas joli, donc on vit avec, donc on n'y est pour rien, maintenant. C'est pour ça, je préfère qu'elles soient en mer que sur terre. On a l'impression de voir défiler tous les bons côtés de la région : la pêche, les plages, les galets, les falaises, enfin bon, tout ce qu'on aime. C'est pour ça qu'on vient là. Après, il y a le côté éoliennes. C'est vrai que ça fait un peu partie industrielle de la chose ; bon, ça dénature un peu le tableau, on va dire, honnêtement parce que nous on vient d'au-dessus d'Amiens, dans l'Oise, et pour arriver jusqu'ici on voit des forêts d'éoliennes et on trouve que ça commence à faire beaucoup, honnêtement. Voilà. Un petit peu, cela fait partie du truc, mais là, beaucoup, il ne faut pas que ça gâche l'ensemble. »

« Il y a un équilibre qui commence à être rompu, honnêtement. Donc, voilà, c'est mon sentiment à moi. On aime bien Le Tréport comme il est, l'image qu'il nous donne, les falaises, etc. Si on voit des poteaux à linge plantés en pleine mer, je pense que ça ne va pas nous plaire, aussi, honnêtement. Il y a d'autres endroits pour ça. »

« Moi j'ai peur que dans une trentaine d'années on les laisse sur place : on n'en a plus besoin, voilà maintenant, on s'en va, elles vont rester et la nature... ça me fait un peu peur pour l'avenir. »

« Ben oui, c'est de belles images mais ça coupe tout, les éoliennes, c'est moche quoi... »

(fin de la diffusion)

Aurélié SEMENT : C'est un petit extrait, cela dure 14 minutes en tout. Le film peut se trouver sur Internet.

Il y a donc eu un second temps, une exposition de photographies qui était une exposition itinérante qui a eu lieu au Tréport pour commencer et ensuite à Dieppe, à Belleville-sur-Mer et ensuite à Mers.

Des ateliers ont été réalisés avec les enfants de différentes écoles. On les a accueillis et j'ai fait un travail de médiation avec eux. L'idée était de recueillir également leurs avis et qu'ils puissent réaliser une voix off, une bande audio ensemble.

Cela, c'est l'exposition à Belleville-sur-Mer. C'était cette idée de la photographie, mais qui peut être emportée par le public, donc mise comme cela sur des palettes, au même format que les affiches que vous pourrez prendre aussi tout à l'heure.

C'est comme des sortes de sculptures, on pouvait se demander dans quel sens pouvaient être regardées ces images. Elles peuvent être prises et ré-emportées aussi par les gens pour être remises dans le paysage ensuite.

On a fait un travail avec les enfants qui pouvaient prendre les images, les choisir, et ensuite raconter des histoires à partir de ces images et donner leur avis. Il n'y avait pas vraiment de consignes, c'était assez libre. L'idée était de les faire parler à partir de ces images qu'ils connaissent bien puisque ce sont évidemment des enfants qui côtoient ces images tous les jours, et d'avoir un nouveau regard, comme ce que j'ai pu porter en tout cas sur le paysage autour.

Il y a un petit extrait de ce que nous avons fait ensemble.

« La famille Goéland décide d'aller visiter la falaise, elle a vu de belles choses. Elle est allée dans la mer et a vu des éoliennes, ils ont cru que c'était un manège donc ils sont allés dessus et ils sont tout de suite retombés. »

« Les usines polluent la falaise et du coup, la falaise s'effondre car l'usine déverse trop de fumées dans l'atmosphère. Les falaises jaunissent et moisissent et tombent. »

« Si on mettait des éoliennes dans la mer les poissons ça ne leur fera pas du bien. Peut-être qu'ils peuvent mourir. Peut-être que les éoliennes ça sert à quelque chose mais il vaut mieux ne pas les mettre dans la mer. »

« J'ai vu une éolienne sur la plage, l'éolienne est tombée dans l'eau, comment nous allons la remonter ? Avec un pélican. Après, elle coule, et le pélican s'en va. »

Aline GUÉRIN : Est-ce sur le site ?

Aurélié SEMENT : Non, pas encore, mais nous pourrons le mettre très prochainement.

Vous avez devant vous des cartes postales que j'ai réalisées, c'était un petit objet d'édition, sous forme de médiation cette fois, donc chacun peut se permettre de réaliser son propre paysage à l'aide de la petite planche autocollante qui peut être posée et collée sur les photos que j'ai prises dans les environs. C'est un objet assez ludique.

Elles ont été utilisées dans les débats mobiles durant le débat public.

Aline GUÉRIN : Merci. C'est le moment de vous y mettre, dans les tables, avec les consignes des facilitateurs ; à moins qu'il y ait des questions rapides de compréhension ? Sinon, mieux vaut entrer tout de suite en travail en table, en sachant que les trois interlocuteurs vont rester. Vous pouvez renseigner une table si besoin... Une précision, oui.

Un intervenant : Une précision sur l'exemple de M. le Maire qui a pris la Tour Montparnasse comme comparaison, pour continuer la comparaison avec Paris, le parc éolien va faire 91 km² si j'ai bien compris, la superficie de la ville de Paris est de 105 km², cela équivaut donc à planter Paris avec 62 Tour Montparnasse, à 15 km.

Aline GUÉRIN : Merci. Cela pourra faire de riches discussions à votre table et à toutes les tables.

Pour vous annoncer un peu les questions qui se posent dans cette séquence : comment seront perçues les éoliennes par les habitants et par les touristes ? C'est à vous d'en discuter et de faire vos propositions. Merci beaucoup. Vous avez 40 minutes.

(Travaux par table.)

SEQUENCE 2

Quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

Clément MABI, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Nous passons à la séquence 2. J'appelle les intervenants à la tribune : M. Sébastien Desanlis, du Syndicat Mixte Baie de Somme, qui est directeur de l'environnement et M. Etienne Ballan, président de la CPDP, que vous avez entendu tout à l'heure, qui va nous présenter dans un deuxième temps l'atlas des paysages de la Haute-Normandie et de la Somme.

Cette seconde session sur la question de l'identité et de l'attractivité du territoire va nous permettre

un peu de discuter de la place du paysage dans les questions de l'identité, c'est-à-dire : dans quelle mesure les paysages contribuent-ils à l'identité et à l'attractivité du territoire ? Comment valorise-t-on ces identités ? Quelles initiatives prendre dans ce cadre-là ? On va donc parler aussi des sites remarquables, quel statut juridique leur accorder ? Comment donc les protéger ? Quelles menaces éventuelles le parc éolien fait-il peser sur ces sites ? On va également discuter de la manière dont le parc peut et va s'intégrer dans l'identité du territoire et ce que cela va changer. Eventuellement, les nouvelles formes de tourisme vont-elles pouvoir être associées ?

Voilà le programme de cette seconde session qui sera, j'en suis sûr, aussi riche que la première.

Je vais commencer par donner la parole à M. Sébastien Desanlis, pour sept minutes.

Sébastien DESANLIS, Directeur de l'environnement - Syndicat Mixte Baie de Somme : Merci. Je vais simplement vous dresser un constat de technicien. Je pense que les débats ont été assez riches.

Je vais commencer à l'oral mais pour reposer un peu les esprits j'ai prévu beaucoup d'images puisqu'on parle de paysages ce soir. Je vous invite à contempler cette vue de l'ouvert de l'estuaire de la Baie de Somme. En haut à gauche il y a un petit logo « Grand Site de France ». Je vais vous en brosser tout l'historique et le cheminement au travers de cette présentation.

Un petit quizz pour détendre l'atmosphère. Je vous interpelle sur les points communs de toutes ces images ; par exemple, la montagne Sainte-Victoire, la Pointe du Raz, le Puy de Dôme, le Pont du Gard. Je pense que vous êtes tous passés par l'un de ces sites en vacances ou pour rejoindre votre famille. Vous avez Saint-Guilhem-le-Désert, le Marais poitevin, les Deux-Caps (qui ne sont pas très loin de chez nous, bientôt dans la future grande Région), la Baie de Somme bien évidemment, le massif du Canigou, le Puy Mary.

Tous ces sites se situent en France métropolitaine, quelqu'un a-t-il une idée sur le point commun de ces sites ?... Voilà, ils sont tous « Grand Site de France ». Dans la présentation initiale on a entendu parler d'opération « Grand Site » sur les falaises d'Étretat, on a entendu parler de sites classés, c'est le logo qui est sur votre gauche, c'est un petit focus de photographies, cela rejoint un peu la notion focale du photographe. Il y a souvent cela sur les routes nationales ou départementales, avec un château, un élément du paysage qui est pittoresque et atypique, et cela vous invite à y aller. Le pictogramme représente les sites classés.

Les sites classés, c'est une réglementation nationale, du ministère de l'Écologie et du Développement durable. J'ai pris la définition du ministère de l'Écologie des sites classés : « Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national », on comprendra bien au regard de ces grands paysages que l'État a souhaité mettre un niveau de protection suffisant pour ces sites.

On a parlé de sensibilité au paysage, de beau, de caractère exceptionnel ; j'ai entendu parler aussi de suggestivité. Je pense qu'au travers de ces sites classés, c'est avant tout l'esprit des lieux, qui est celui que l'on a en se forgeant sa propre expérience du site, la manière dont on le découvre, dont on y vit, dont on en vit.

Ces sites classés sont un objet de label ; derrière, il y a une stratégie de développement. Notre Syndicat mixte Baie de Somme qui regroupe les 18 communes du littoral picard s'attache au travers de ce label à structurer un développement équilibré du territoire. C'est un peu cette pyramide avec à la fois un équilibre entre le site (globalement le paysage), les habitants, ceux qui vivent sur place et se sentent parfois un peu spoliés de leur site puisqu'il a une très forte attractivité, notamment touristique, et le visiteur est le troisième point. On essaie de corriger, dans la gestion des flux touristiques mais aussi dans la capacité que l'on a de les accueillir convenablement, sur nos territoires, pour avoir un juste équilibre.

Pourquoi un grand site en Baie de Somme ? Parce que la Baie de Somme, ce sont de grands paysages naturels mais également des paysages bâtis, vécus et visités, et surtout un énorme poumon vert dans un espace très urbanisé sur le Nord de l'Europe.

Un petit rappel : nous sommes un « terrain de jeux », un espace de nature préservé notamment pour tout le bassin londonien, tout le bassin bruxellois, tout le bassin lillois, tout le bassin parisien. Cela représente chaque année à peu près 2 millions de visiteurs sur cet espace, ce n'est donc pas rien.

Ces visiteurs recherchent une identité, qui est marquée par une diversité de paysages. La Baie, n'est pas qu'un type de paysage, c'est sur un linéaire très réduit une diversité assez exceptionnelle de paysages. Nous avons notamment ici des falaises avec un promontoire très saillant, il y a sur la Pointe de Saint-Quentin en Tourmont (on a parlé du parc ornithologique tout à l'heure) plutôt des zones de vasières et d'estuaires. On peut avoir des cordons dunaires, des cordons de galets, et évidemment tout un tas de zones de marais.

Ce sont également des paysages très complémentaires avec l'arrière-pays. Voilà quelques images. Globalement, l'eau est omniprésente.

Ces paysages sont le support d'une formidable biodiversité. La Baie de Somme est reconnue pour son avifaune, ses mammifères marins, mais pas seulement, tout un tas de plantes également qui composent ces grands paysages.

C'est également un patrimoine qui s'est constitué autour de l'architecture - j'ai entendu parler de Mers tout à l'heure. Il y a un patrimoine architectural lié aux bains de mer. Egalement, des villages avec une identité paysagère picarde de littoral.

C'est un paysage qui a vécu et s'est façonné. La Baie de Somme, ce n'est pas un paysage naturel, il a été complètement transformé depuis le Moyen-âge, au gré des activités. On voit ici des activités pastorales, des activités d'élevage de Henson, plus contemporaines, également de moules de Bouchot. Mais, on a aussi toute une histoire sur les renclôtures et le fait que le Picard de la Baie de Somme est avant tout un agriculteur et beaucoup moins un pêcheur, et qu'il a énormément gagné sur les mers au fil des siècles.

Ce paysage est aussi consommé. On l'accepte ou pas, mais c'est une réalité. C'est aussi une vraie histoire. On a sur le coin à droite un petit encart sur le chemin de fer qui desservait Paris et qui permettait à la bourgeoisie parisienne de venir prendre ses premiers bains de mer sur le littoral picard. Cela a vraiment construit un pôle touristique fort sur le balnéaire qui, globalement, a été complété par son attractivité de nature depuis une quinzaine d'années et dont on voit le succès grandissant, non pas uniquement sur le cœur de la Baie de Somme, mais sur tout le littoral, de la Baie d'Authie à la Vallée de la Bresle. C'est donc un périmètre élargi par rapport à ces aspects de site classé, qui permet d'appliquer sur ce site (ce n'est pas l'objet du débat) un plan de gestion des modalités d'organisation de ce territoire afin de gérer durablement les paysages qui ont été classés par le ministère de l'Ecologie et de proposer aux touristes une offre de qualité sur ce territoire. C'est bien sûr une démarche qui a aujourd'hui un effet d'entraînement avec d'autres territoires au niveau national. On compte à peu près 50 territoires qui s'inscrivent dans la démarche des opérations Grand Site et une dizaine qui sont aujourd'hui labellisés Grand Site de France, dont la Baie de Somme.

Clément MABI : Merci pour cette présentation du territoire de la Baie de Somme qui montre les différentes facettes qui façonnent l'identité d'un territoire.

Je passe la parole à Etienne Ballan pour une présentation de l'atlas des paysages de la Haute-Normandie et de la Somme.

Etienne BALLAN : Merci, Clément. Ce n'est pas habituel qu'un membre de la CPDP prenne la parole

de cette façon ; je vous explique pourquoi. La DREAL Picardie devait présenter l'atlas des paysages de la Somme qui est celui que vous avez sur vos tables, et en complément présenter quelques éléments de l'atlas des paysages de la Haute-Normandie ; ils se sont décommandés un peu tardivement et il nous a semblé important de vous faire tout de même part de ce que sont en gros ces atlas des paysages, ce que l'on y trouve. Mon intervention sera essentiellement une explicitation de ce que l'on peut trouver dans un atlas et quelques exemples sur l'atlas de la Somme et sur l'atlas de la Haute-Normandie. Le point essentiel de mon propos est ce qu'il y a sur cette diapositive, c'est-à-dire en gros, à quoi cela sert.

Il est important, à mon avis, de comprendre que le paysage est en fait un outil d'action publique, et pas seulement quelque chose que l'on regarde, que l'on contemple, c'est quelque chose qui bouge et la collectivité intervient régulièrement dessus, et souhaite intervenir.

L'atlas des paysages est présent en France depuis une vingtaine d'années. C'est un travail assez important, vous avez vu le volume des deux atlas de la Somme, en particulier.

C'est un outil de connaissance et d'analyse des dynamiques paysagères. Concrètement, vous trouverez dans tous les atlas de grandes unités paysagères qui découpent finalement le territoire d'un département ou d'une région, et qui essaient de décrire les caractéristiques et la constitution de ces grandes unités paysagères. Cela relève de la géomorphologie, du relief, du sol, de la pédologie, du climat, et beaucoup des installations et activités humaines, nous venons de le voir à l'instant pour le cas de la Baie de Somme.

Dans les atlas on trouve aussi normalement des éléments sur la perception, ce qui nous occupe un peu plus dans cette deuxième table – et dans la première –, c'est-à-dire : comment les paysages contribuent à l'identité et à l'attractivité des territoires.

Enfin, et c'est important, les atlas sont des outils qui doivent décrire les dynamiques paysagères, c'est-à-dire comment le paysage évolue. Vous savez que le paysage n'est jamais quelque chose de fixe, de figé, c'est en permanente évolution, en équilibre. On trouve assez souvent dans les atlas des éléments sur l'urbanisation, ce qu'elle change aujourd'hui dans le paysage. On parle aussi souvent du mitage du terroir agricole, parfois plus dans le Sud de la France, la fermeture des paysages agricoles, un certain nombre de points que l'on retrouve souvent d'atlas en atlas.

Le point important de ces atlas est qu'ils doivent servir à agir, ce ne sont pas seulement de beaux ouvrages qui décrivent. De plus, vous n'apprendrez pas grand-chose dans les parties qui décrivent, puisque vous connaissez ces paysages, mais vous allez sûrement apprendre des choses sur la façon dont ils évoluent et sur les modalités, sur ce qui est en jeu dans ces évolutions. C'est un travail mené par l'Etat mais le plus souvent en collaboration avec les grandes collectivités que sont les Conseils Régionaux, les Conseils Départementaux. C'est vraiment un outil de sensibilisation à un niveau plus local, souvent municipal, des élus locaux aux enjeux de paysage.

Ensuite, je vais vous présenter quelques petites choses. Cela, c'est dans le volume 2 que vous avez devant vous, dans les pages 180. Le volume 2, c'est en gros la description des unités paysagères et des enjeux sur ces différentes unités. J'ai souhaité prendre un exemple sur le secteur qui nous occupe ici. L'atlas s'intitule « Falaises vives et valleuses », avec les mutations observées sur ce territoire, dans ces mutations, notamment.

- La pérennité et l'insertion des ouvrages de lutte contre l'érosion, sur le recul des falaises vives ;
- Les extensions urbaines hors des valleuses, notamment le mitage du Bois de Cise, par exemple, l'extension d'Ault et de Mers sur le plateau ;

- Des difficultés de reconnaissance du patrimoine balnéaire ;
- Des enjeux de réhabilitation des campings ;
- Enfin - cela vous intéressera, évidemment – l'extrême sensibilité du plateau aux vues, vers la mer bien sûr mais également vers la terre.

Sur les éléments caractéristiques de ce secteur falaises vives et valleuses, voilà quelques éléments à lire. Cela ne vous surprend pas forcément mais cela montre un peu comment est structurée la réflexion sur l'évolution du paysage.

J'attire votre attention sur les derniers points que sont les points de vue et les axes de perception principaux que l'atlas relève sur ce secteur, en particulier depuis les hauteurs du Tréport et la digue des bas-champs, depuis les valleuses (Ault, Bois de Cise), sur le plateau (chemin des crêtes) et évidemment depuis la mer, c'est-à-dire que du point de vue de l'atlas des paysages il y a aussi un enjeu sur ce que l'on voit depuis la mer.

Un dernier exemple. C'est une capture d'écran, je suis désolé, ce n'est pas d'une qualité exceptionnelle, mais je voulais vous faire voir la façon dont un atlas peut s'exprimer sur les enjeux, notamment sur la pression urbaine. On est toujours sur le territoire des falaises vives et valleuses.

La pression urbaine s'est accentuée sur ces paysages, au nord, les stations balnéaires ont poursuivi leur percée du massif dunaire - il s'agit de l'ensemble du littoral picard qui est traité là - s'accompagnant d'équipements touristiques établis en retrait. Les coupures d'urbanisation tendent à s'estomper, l'extension fragilise les périphéries des villes. Les constructions tendent à déborder les sites naturels des valleuses pour gagner le plateau, et les communes de l'arrière-pays ne sont pas épargnées. En 15 ans, 1 400 logements ont été construits à Fort-Mahon, 275 à Quend, 100 à Rue, 40 à Favières, 150 à Cayeux, 228 à Mers, 104 à Saint-Valery et 517 au Crotoy. Le littoral accueille les deux tiers des visiteurs du département, un million de personnes séjournent chaque année au moins une nuit sur la côte picarde. Sur le long terme, cette concentration pose deux questions : la sur-fréquentation de certains espaces naturels et les contraintes d'une urbanisation saisonnière.

Voilà quelques éléments d'enjeux sur l'évolution de ce territoire, de ses paysages et sur la prise de conscience que doit permettre un atlas des paysages pour agir.

Si l'on regarde la Haute-Normandie, c'est un atlas régional, pas un atlas départemental. Je n'ai pas sorti grand-chose, je vais juste vous indiquer, toujours dans l'idée qu'un atlas est un outil pour agir, l'orientation n° 4 de l'atlas des paysages de Haute-Normandie. Je passe sur les trois premières, même si elles sont évidemment intéressantes. L'orientation 4 prise par l'Etat dans la région est : une prise en compte des paysages existants dans l'aménagement des nouveaux réseaux de transport et d'énergie. On a là pour la Haute-Normandie, sans doute, une réflexion liée probablement plus à la question des lignes THT, peut-être des centrales, mais surtout de l'éolien onshore (terrestre) et des infrastructures de transport, en particulier ferroviaires, comme vous le savez. On peut évidemment étendre cette orientation à l'éolien offshore.

Je vous remercie.

Clément MABI : Merci, Etienne, merci à nos deux intervenants pour ces présentations qui introduisent cette idée d'un territoire qui est composé de multiples facettes, qui est dynamique, vivant, où un certain nombre d'éléments humains et naturels cohabitent, différentes activités. Voilà qui devrait pouvoir lancer notre discussion collective pour une trentaine de minutes, sur cette question d'identité et d'attractivité du territoire, autour de l'insertion éventuelle d'un projet éolien.

Nous allons pouvoir relancer la deuxième phase de travail par table. J'en profite pour vous dire que

l'on fera passer tout à l'heure un questionnaire d'évaluation que vous pourrez remettre à la fin aux facilitateurs de vos tables. C'est parti pour 30 minutes de travail par table. Merci.

(Travaux par table.)

MISE EN COMMUN DES TRAVAUX PAR TABLE

Aline GUÉRIN : Nous commençons cette dernière partie qui vise premièrement à restituer un peu ce qui a été dit, pour que vous sachiez ce qui a été dit dans les autres tables, c'est important ; ensuite, nous aurons un moment d'échange ensemble sur ce que vous en pensez, ce que cela vous évoque, pour se quitter avec une idée plus avancée, nous l'espérons, de cette question des paysages que nous avons traitée ce soir.

Avant de donner la parole à Barbara Serrano et Clément Mabi, de la CPDP, qui ont fait la synthèse de vos synthèses, grâce aussi à l'aide des facilitateurs de table, que l'on remercie, vous avez trouvé à vos places le questionnaire d'évaluation qui est très important pour nous et qui nous aide à évaluer parmi les choses mises en place dans le débat, ce qui a bien fonctionné et ce qui doit être amélioré. Je vous remercie de prendre quelques minutes pour le renseigner, vous le rendrez au facilitateur ou à l'équipe. Il ne faut pas que cela vous empêche d'être attentifs.

Barbara SERRANO, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Dans la première séquence, on s'est surtout rendu compte d'une opposition très claire entre ceux qui pensent que l'on va s'appropriier les éoliennes de la même manière qu'on s'est approprié la Tour Eiffel... On a entendu des témoignages parlant d'enfants qui, quand ils arrivent dans la région, disent : « Regarde, c'est nos éoliennes ! » et ceux qui, au contraire, pensent que cela va complètement dénaturer la ligne d'horizon, que cela va faire fuir les touristes, le tourisme industriel étant jugé inutile dans la mesure où la région est déjà très attractive. C'est l'opposition la plus claire.

Derrière cette question de l'opposition paysagère, quelque chose est assez intéressant : on a retrouvé tout ce qui fait débat dans ce débat public, on a entendu : « Des gens aimeront voir les éoliennes parce que cela symbolise la modernité, l'énergie propre » et on a entendu aussi « les gens vont détester voir cela parce que cela symbolise l'argent sale, la collusion entre les politiques et les lobbies ». C'était assez intéressant de retrouver tout le débat à travers ce débat.

Je vais passer aux propositions, mais avant il me semble important de parler du photomontage parce qu'on a remarqué que beaucoup de critiques ont été émises. On a parlé de photos floues, de conditions météorologiques plutôt défavorables. Parmi les propositions, une des plus importantes ou que l'on a le plus relevée est la volonté de faire de nouveaux photomontages maintenant, en été, dans de nouvelles conditions météorologiques. On a parlé aussi de maquette. Il y avait une troisième proposition, des photos de paysages sous-marins – je crois que c'était M. Becquet.

Maintenant, des propositions concernant le projet, comment l'améliorer. Les propositions sont très diverses, elles vont de la solution la plus radicale qui est : abandonner le projet tout simplement, en passant par déplacer le parc dans une zone peut-être moins touristique, jusqu'à des propositions moins dures. On a pu lire : reculer, réduire, minimiser, écarter les éoliennes, diminuer les nuisances en travaillant sur le balisage, par exemple, surtout la nuit, en les peignant aussi en bleu ou en vert, comme cela a été fait en Allemagne.

Aline GUERIN : Y a-t-il des personnes qui étaient dans cet atelier et qui n'ont pas retrouvé du tout leurs propos ? Vous savez que c'est une synthèse faite sur le vif et que tous les documents seront traités, en particulier chacune des fiches. Sinon, je vais appeler Clément pour la restitution de la partie 2.

Sylvie BARBIER, France Nature Environnement : C'est un peu sur les deux sujets. Je serai obligée de partir dans un quart d'heure, donc j'interviens tout de suite.

Je suis étonnée que dans la présentation initiale n'ait pas été énoncé quelque chose qui nous avait été présenté le 8 juillet lors des audiences : pour les débats mobiles la question a été posée à divers moments, à divers endroits, à des touristes, pour savoir si le champ éolien les amènerait à ne plus venir, à considérer que le paysage serait dénaturé, ou si leur intérêt pour la région n'en serait pas changé. Si j'ai bien compris, la réponse ultra dominante est : « Non, non, cela ne changera rien pour nous ».

Aline GUÉRIN : Nous n'allons peut-être pas rentrer dans le débat tout de suite.

Etienne BALLAN : Mme Barbier, effectivement le 8 juillet, comme vous le dites, on avait pris le temps de faire une synthèse des débats mobiles, dans laquelle l'idée que vous avancez était tout à fait présente. Cela n'a pas forcément été repris ce soir parce qu'on a vu beaucoup de touristes depuis le 8 juillet, donc on a besoin d'un peu plus de temps pour analyser l'ensemble de leurs contributions et pour pouvoir réaffirmer – le 8 juillet c'était un premier jet, on était bien d'accord – ce que vous dites, c'est-à-dire que lorsque les touristes sont interrogés, cette tendance à dire : « Cela ne changera pas notre motivation à venir » est-elle générale ou pas ?

A la réunion du 28 juillet, nous essaierons d'avoir des éléments plus définitifs sur cette question-là

Aline GUÉRIN : Ce n'est pas forcément le travail du débat public d'estimer en quantité, on ne fait pas un travail qui peut être représentatif de l'avis de la population, ce sont plutôt les arguments dans ce sens, qui sont utilisés ; comme on l'avait dit, la diversité des avis rencontrés chez les touristes.

Clément Mabi, pour la restitution de la séquence 2, pour voir la diversité de ce qui a été dit dans les différentes tables.

Clément MABI : J'ai fait la synthèse des propos récoltés au cours de la séquence 2 : quels changements pour l'identité et l'attractivité du territoire ?

On voit d'abord qu'il y a différentes conceptions de l'identité, et deux grandes qui ressortent. Soit l'identité est multiple, cela évolue, c'est vivant, un peu comme le vin pour reprendre une métaphore viticole, soit c'est à préserver, et tout cela semble être une question de balance qui est plus ou moins mise en tension.

D'abord, à quoi associe-t-on la question de l'identité ? Il y a différents volets : au patrimoine, à l'histoire, à la nature, aux habitants du territoire, bien sûr, et à leurs activités, qu'elles soient balnéaires, au niveau de la pêche, de l'agriculture, de l'industrie. Là encore, on retrouve la balance. D'un côté, l'identité est associée à l'authenticité, à la tradition et à l'histoire qui reconnaît la beauté de la région, où donc les traditions sont relativement préservées et devraient être conservées.

Mais, on voit d'un autre côté que certains participants notent des évolutions, plus ou moins subies d'ailleurs. On peut noter l'insertion de la centrale de Penly ou des éoliennes terrestres qui peuplent le territoire. Il y a eu aussi un travail de mise en valeur lié notamment aux compensations financières proposées par les installations énergétiques, cela a permis également de structurer l'évolution du territoire par des dispositifs comme les SCOT ou les Pays qui ont contribué au développement local.

Pour les participants, c'est aussi beaucoup une question de génération, pour certains il y aura un phénomène de « déjà là », c'est-à-dire que les nouvelles générations prendront cela comme un acquis, comme un élément constituant l'identité. Pour certains participants, cela joue beaucoup dans l'acceptabilité. D'autres participants ont exprimé le souci de préserver un héritage. On retrouve là encore cette fameuse dualité.

Et concrètement, l'éolien peut-il s'intégrer dans cette identité ? Peut-on continuer à rêver en regardant la mer, y compris avec des éoliennes ?

Comme l'évoquait Barbara, on touche à l'essentiel du débat, on retrouve une tension forte et qui part du territoire, moteur du développement local versus sabordage du territoire.

Cette tension s'est encore déclinée sur différents thèmes ; d'abord, autour du tourisme.

Les deux grands aspects sont : effet de curiosité, même limité dans le temps, versus risques de fuites. On a pu voir que les craintes sont nuancées : pour certains cela ne changera pas vraiment l'attractivité du territoire, voire cela pourrait développer l'attractivité de l'arrière-pays ; mais si pour un certain nombre de participants cela ne fera pas fuir les touristes, ce qui est sûr, c'est que cela ne les fera pas forcément venir.

Il y a en tout cas une demande de retours d'expérience. Les participants ont par exemple interrogé l'urgence portée autour du projet, et de la transition énergétique, versus le temps long de l'évolution de l'identité ; par exemple, ne pourrait-on pas commencer à étudier d'autres projets de parcs éoliens, voir comment cela fait évoluer l'identité, puis petit à petit en développer ici en fonction des retours ?

Sur ce sujet, il y a eu aussi des remarques sur les études qui vont être lancées par la maîtrise d'ouvrage. A été posée la question : pourquoi ces études vont-elles commencer après le débat public et pourquoi n'ont-elles pas pu être versées au débat ?

Deuxième thème : celui du patrimoine. Là encore, évolution versus protection. Il peut y avoir des implantations, des constructions, pour certains il faut mettre à profit le changement, valoriser les atouts et faire parler du territoire. Pour d'autres encore une fois, protection, attention à ne pas détruire les richesses existantes.

Sur l'activité économique, il revient beaucoup que l'identité, c'est l'emploi. Là encore, dynamisme, opportunité de nouveaux emplois, versus destruction d'emplois, notamment dans la pêche. Encore une fois, on retrouve un grand thème du débat, avec la solidarité exprimée auprès des pêcheurs.

Pour terminer, un certain nombre de propositions ont émergé.

La première, qui est peut-être revenue le plus souvent, est de préserver l'identité du territoire en décalant la zone.

Egalement, valoriser les retombées financières pour pousser d'autres aspects du territoire, d'autres activités, c'est-à-dire favoriser l'évolution, l'identité du territoire, en mettant à profit les ressources financières.

Il y a aussi l'idée de faire de la pédagogie auprès des touristes pour faire évoluer les mentalités et leur faire « accepter » l'idée que les éoliennes ne détruiront pas forcément la beauté du territoire.

Il a été proposé aussi de faire des scénarios de prospective autour des nouvelles formes de tourisme, d'avoir une stratégie d'expérimentation, de tenter les choses, de s'ouvrir des possibles et voir ce qu'on pourrait faire de plus près. Il y a eu aussi la proposition de trouver des relais, des porteurs d'histoire, par exemple les collectivités locales, qui pourraient beaucoup plus aider à faire le bilan de l'histoire du territoire, de ses attentes, de ses besoins.

A été exprimée également l'idée d'un suivi participatif beaucoup plus avancé avec les populations.

Enfin, mettre encore une fois à profit les retombées financières pour développer d'autres activités.

Je ne sais pas si certains parmi vous ont l'impression que j'ai oublié des points importants.

(Intervention inaudible.)

Clément MABI : En me basant sur les fiches.

Une intervenante : Pour moi, cela manque de nuances.

Clément MABI : Je le reconnais aisément.

Une intervenante : Faire la synthèse d'un travail en une demi-heure à peine...

Aline GUÉRIN : Parlez dans le micro. Pouvez-vous vous présenter ?

Une intervenante : Je suis une citoyenne. Je suis étonnée d'un travail aussi rapide. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup plus de nuances dans tout ce qu'on a pu dire.

Aline GUÉRIN : *(intervention inaudible)* là, c'est plus nuancé par exemple ?

Une intervenante : Oui.

Clément MABI : Je prends une partie du compliment quand même. Pour les nuances, là ce n'est qu'une partie de ce qu'on va faire de tout ce qui a été dit. Toutes les fiches qui ont été remplies seront conservées, traitées, et ce sera sur le site Internet. Il y a donc un double-emploi un peu du travail par fiche, j'ai juste essayé de faire une brève synthèse.

Une intervenante : Donc il y aura un peu plus de développement, un peu plus de nuances.

Clément MABI : Absolument. Il y aura une synthèse, des questions extraites d'un système de questions/réponses. J'ai juste essayé d'extraire quelques points saillants, évidemment à la hache, de manière rapide comme vous l'avez dit, un peu dans l'urgence, pour introduire la discussion collective. Vous aurez évidemment plus de nuances dans les versions par écrit.

Une intervenante : Très bien, merci.

Aline GUÉRIN : Merci, Clément. Si vous prenez la parole, la règle est de vous présenter si vous le pouvez puisque tout est enregistré et il y aura une synthèse et un compte rendu, comme on vient de l'expliquer.

La première question : dans vos tables, avez-vous retrouvé un peu ce que Barbara Serrano et Clément Mabi ont resitué ? Des choses que vous avez entendues manquent-elles ?

(Intervention inaudible.)

Aline GUÉRIN : Si cela vous paraît suffisamment clair, cela vous fait-il réagir ? Avez-vous des surprises, des choses qui vous paraissent étonnantes ? Les choses sont assez contrastées.

Gilles BEAUVISAGE, Agent immobilier à la retraite : Je suis né à Saint-Quentin-la-Motte et mes origines sont mersoises, je connais bien la région. Je suis attaché à mon patrimoine, comme beaucoup de personnes. Ce qui m'étonne, c'est le déroulement du débat public. J'ai des amis qui travaillent chez EDF, depuis deux ans ils m'ont dit : « Tu sais, Gilles, pratiquement tout est bouclé, ils les veulent absolument », alors je suis un peu surpris qu'on mette en place un débat public, qu'on dépense de l'argent public encore, pour un débat qui ne devrait pas être puisque de toute façon tout est décidé.

Je m'étonne également des débats publics mobiles, c'est aller chercher midi à 14 heures, c'est-à-dire

chercher des gens qui sont peut-être de passage et qui vont émettre un avis sans avoir suivi, sans avoir les connaissances du débat.

Il n'y aura pas de poursuites judiciaires... Autrement, j'aurai besoin d'une assistance psychologique.

Aline GUÉRIN : Je ne comprends pas « des poursuites »... Je vais donner la parole à Etienne Ballan pour vous répondre tout de suite... Ou après. Ce sera plus compliqué ? Alors allez-y.

Alain TROUÉSSIN, Maire de Criel-sur-Mer : Bonjour. Je me suis fait la même réflexion, c'est pourquoi je dis que je peux prendre la parole juste avant. On a eu des techniques bien connues de management qui consistaient, lorsqu'une décision devait être prise, à mettre ses employés en groupe de travail pour leur faire conduire la réflexion qui amenait ce même groupe à proposer des choses déjà un peu décidées par la Direction. C'est vieux, je crois que tout le monde connaît un peu le concept. Cela rejoint un peu ce qui vient d'être dit.

Le deuxième point est sur la forme des questions ouvertes que j'ai trouvées un peu complexes à traiter pour certaines. Je n'en citerai qu'une : l'identité du territoire. Je rigole en le disant parce que franchement, qui est capable de donner une définition de l'identité du territoire ? Quand on sait qu'un Pays est composé de quatre EPC... On est en train de travailler sur le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), avec des axes forts. On pose la question du parc éolien qui va venir se greffer, et que propose-t-on comme solutions ? C'est osé comme question ! Il faut oser. Déjà, en étant un spécialiste et « informé », on a du mal à répondre à cette question. Il fallait oser. J'ai personnellement répondu ce qui me paraissait le plus évident : jamais le parc éolien ne s'intégrera dans l'identité du territoire. C'est une évidence. Après, qu'il contribue à un mix énergétique et au développement durable... Il y a certaines choses qu'il faut prendre en considération ; après, je trouve qu'on pousse un peu le bouchon.

Je reviens sur cette question mais il y en a d'autres, c'est une simple remarque.

Aline GUÉRIN : Très bien, merci. Etienne Ballan.

Etienne BALLAN : « Pourquoi fait-on un débat public maintenant ? Pourquoi dépense-t-on de l'argent public aussi (vous l'avez dit), pour faire tout cela, alors que tout est plié ? ». J'espère, M. Trouessin, que l'on n'est pas dans la logique de manipulation... Je sais que vous ne l'avez pas dit, je vous en remercie d'ailleurs !

Alain TROUÉSSIN : Un excellent travail est fait par la CNDP (je fayotte un peu). Vous faites bien votre travail, ce n'est pas du tout le sujet.

Etienne BALLAN : Merci. La question de la méthode étant peut-être de côté, il y a : pourquoi fait-on un débat public maintenant alors que des décisions ont déjà été prises ? Et pourquoi la CNDP, qui est la Commission nationale, a-t-elle décidé d'organiser un débat public ? Elle est souveraine, la loi lui donne cette possibilité d'organiser ou de ne pas organiser. Elle peut aussi dire : « Tout est décidé, je ne vois pas l'intérêt », cela lui est arrivé sur plusieurs projets.

Pourquoi sur ce projet-là a-t-elle décidé quand même de faire un débat public ? C'est relativement simple, c'est parce que le processus décisionnel est un processus. Il y a plusieurs choses dans un processus de décision et non, à ce jour, tout n'est pas plié. Cela, c'est très clair. Ce processus a déjà commencé, pour cela vous avez tout à fait raison. Il y a un appel d'offres, et donc une autorisation d'exploiter donnée à un opérateur privé pour exploiter un parc éolien, mais, dans ce processus décisionnel qui peut-être un jour ferait que ce parc serait construit, il y a besoin d'une enquête publique, d'autorisations environnementales, d'un avis conforme du Parc naturel marin. Tout cela n'est pas fait. Donc, on est dans un processus de décision, on n'est pas au tout début, vous avez raison, mais pas non plus à la fin.

Très concrètement, aujourd'hui, le débat public est même la première étape, on est donc à l'amont de toute la procédure d'autorisation environnementale du projet. Pour être tout à fait clair, ce n'est pas un débat bidon ou un débat qui vient après que les choses sont décidées, il vient en cours de processus décisionnel. Ce n'est pas l'idéal, ce serait mieux que ce soit en tout début, qu'il se fasse avant qu'il y ait un contrat signé, je suis complètement d'accord avec vous, néanmoins on n'est pas à la fin.

Vous avez parlé du débat mobile. On en a parlé un peu, je ne sais pas si vous êtes allé à un débat mobile, ou d'autres dans la salle ? Je crois que certains y sont allés.

Cela part d'un constat relativement simple. Il y a des débats publics depuis 20 ans, depuis 1995, la difficulté est que tout le monde ne vient pas aux réunions publiques et même, certaines personnes sont intéressées par le sujet et pourtant ne viennent pas. Les gens que l'on voit en débat mobile sont des gens que cela intéresse, on recueille leurs contributions à partir du moment où ils passent du temps à écouter, à regarder les panneaux, à utiliser les différents dispositifs que vous avez peut-être vus sur les débats mobiles. Donc, il se passe dans le débat mobile une chose toute simple, ce sont des citoyens comme vous et moi, mais qui ne franchiront peut-être pas cette porte, mais qui vont peut-être voter, peut-être pas, qui sont intéressés par le devenir de leur territoire. On leur offre un moyen de s'exprimer. Pour être tout à fait clair, c'est cela.

Aline GUÉRIN : Et on les invite à rejoindre les réunions.

Etienne BALLAN : Et on les invite évidemment à rejoindre les réunions, d'ailleurs un certain nombre d'entre vous sont venus parce qu'ils ont été contactés en débat mobile.

Je crois que l'on n'a pas calculé exactement le temps moyen de discussion avec quelqu'un en débat mobile, ce n'est pas une minute ou deux, ce n'est pas : oui ou non, les éoliennes, j'en veux/je n'en veux pas, c'est plutôt un quart d'heure, 20 minutes. Je crois que certains dans la salle ont battu des records (je ne nommerai personne) : quasiment une heure de discussion. Cela n'épuise pas le sujet, mais cela permet aux personnes de rentrer dans le sujet, c'est le but du débat mobile.

Aline GUÉRIN : Sur la question de l'argent public investi dans le débat ?

Etienne BALLAN : Ce débat public coûte 700 000 €, et un peu plus en fait parce qu'il y a une part du débat public qui est prise en charge par la CNDP elle-même, donc en termes d'argent public proprement dit, c'est la CNDP, c'est-à-dire en gros les indemnités et les déplacements des membres de la Commission que vous avez devant vous. Le reste, les 700 000 € dont je parle, c'est le gros du débat : toute la logistique, le secrétariat général, la location des salles, les écrans, etc., c'est assumé par le maître d'ouvrage. Donc, il ne s'agit pas d'argent public, c'est tout à fait clair, il s'agit d'argent investi par un opérateur privé dans l'espoir de faire un projet. Il est contraint d'investir cet argent, la loi l'oblige à prendre en charge cet investissement. C'est la même chose que dans l'enquête publique : les frais de l'enquête publique sont à la charge du maître d'ouvrage du projet.

Concernant la part d'argent public, je suis désolé, je n'ai pas la réponse immédiate, le secrétariat général a-t-il la réponse sur le volume d'argent public consacré par la CNDP au débat ? Quelques dizaines de milliers d'euros... 50 000 € à peu près. J'espère avoir répondu à votre question. Non ?

(Intervention inaudible.)

Etienne BALLAN : C'est le maître d'ouvrage, le consortium, Engie, qui investit (c'est GDF). C'est un investissement fait par l'entreprise Engie, évidemment les ressources d'Engie ce sont les consommateurs, ce n'est pas l'impôt, ce n'est pas de l'argent public.

Christophe LEBLANC, Responsable du développement local du projet : Bonsoir à tous. Je représente

la société, le maître d'ouvrage – c'est la même chose : maître d'ouvrage, porteur de projet, société, promoteur, etc., c'est pareil – qui s'appelle Eoliennes en Mer Dieppe - Le Tréport. Qui y a-t-il derrière (parce qu'on met le nom qu'on veut) ? Trois sociétés se sont associées, donc trois actionnaires font partie de cette société : Engie (ex GDF Suez), et non pas EDF, cela n'a rien à voir, GDF Suez et EDF sont séparées depuis quelques années... 47 % de la société sont détenus par Engie, 43 % sont détenus par EDPR qui est la filière renouvelable d'Electricité du Portugal, donc l'opérateur historique producteur d'électricité, et 10 % par Neoen qui est une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations. Donc, trois sociétés privées ont constitué cette société commune et portent le projet, et c'est cette société commune ou le maître d'ouvrage, le porteur de projet, qui paie l'organisation de ce débat public. Donc, ce n'est pas Engie, GDF Suez qui vend du gaz à vous, à moi, en tant que clients, c'est Engie porteur de projet qui investit dans une société de projet avec d'autres actionnaires. C'est juste pour bien séparer, ce n'est pas Engie tout seul en tant qu'opérateur d'Etat qui porte ce projet-là.

Etienne BALLAN : La réponse est-elle plus claire sur le fait que l'argent du débat public, c'est bien le choix d'un opérateur privé qui décide de prendre le risque ou pas d'investir dans un projet ?

Pour vous donner un élément d'information, le montant que le maître d'ouvrage a annoncé en réunion, c'est-à-dire combien d'argent il va ou pense dépenser pour élaborer ce projet et l'amener jusqu'à sa phase de construction (je ne parle pas de quand il serait construit et éventuellement exploité), est un total de 100 millions d'euros sur les deux projets qu'il développe aujourd'hui à Noirmoutier et ici. C'est pour relativiser les 700 000 € du débat public par rapport à l'argent qu'investit ce maître d'ouvrage, cet opérateur privé, dans l'ensemble du processus d'étude qu'il souhaite mener à son terme sur le projet.

Gilles BEAUVISAGE : S'il est capable de mesurer ses dépenses, est-il capable également de nous annoncer la baisse de nos factures prochaines de consommation électrique et de gaz ?

Etienne BALLAN : Nous allons lui poser la question si vous le souhaitez. Je ne suis pas certain qu'il va vous annoncer une baisse. Après, on peut avoir ce débat mais je souhaiterais – Aline me le disait – que l'on soit aussi un peu sur la question de ce soir : le paysage.

Sur cette question du coût, nous avons eu des réunions assez précises et vous avez beaucoup de questions/réponses sur le site.

Nous avons eu une réunion consacrée à l'équation économique du projet, et nous avons eu surtout le 25 juin. Je vous invite à regarder le verbatim, la synthèse, mais il y a aussi des éléments très concrets sur l'équation économique, cela veut dire : combien cette entreprise va investir, ensuite, à quel montant elle va vendre l'électricité produite, et quel sera l'impact de la vente de cette électricité à un prix plus élevé que le marché – donc, très clairement oui, financé par le consommateur -, et quel sera l'impact de ce projet sur la facture électrique. J'ai envie de dire : sur l'ensemble des factures électriques puisque c'est la CSPE qui s'applique à toutes les factures électriques.

Donc, là, vous avez des éléments tout à fait précis, il faut vous y reporter. Nous allons reprendre sur la question du paysage, mais vous avez des éléments très concrets dans le débat public sur cette question.

Bruce de SAINT SERNIN, Mers-les-Bains : Bonjour. Deux choses m'interpellent un peu : l'analyse qui était rapide, nous l'avons bien compris, notamment du deuxième point... J'ai cru comprendre que des gens émettaient des hypothèses disant qu'il faudrait faire des simulations. Je n'ai pas très bien compris. Je pense qu'ils ne nous mettront pas provisoirement une trentaine d'éoliennes au large pour voir ce que cela fait. Ou il y aura des éoliennes, ou il n'y aura pas d'éoliennes. Pour moi, c'est clair.

De plus, vous dites que ce débat – je ne connais pas le terme exact, ce système participatif, qui est très bien d'ailleurs...

Aline GUÉRIN : Débat public.

Bruce de SAINT SERNIN : Voilà, débat public ; vous dites que tout n'est pas bouclé, qu'il y a des marges de discussion, sauf que j'ai assisté à peu près à tout type de débat, à Mers, à Dieppe, au Tréport, etc., si je n'ai pas trop mal compris, le lieu d'implantation du parc est déterminé, le nombre d'éoliennes est déterminé, la hauteur des éoliennes est déterminée, de quoi nous a-t-on demandé de venir débattre ? A part la couleur des éoliennes, pour ne pas dire le sexe des anges ?

Je ne suis ni marin pêcheur, ni écologiste professionnel, je suis juste citoyen. Si j'ai acheté à Mers, ce n'est pas forcément pour voir des éoliennes, c'est évident, mais je crois que les pêcheurs du Tréport ont fait une proposition très claire, qui me paraît assez simple, qui d'après ce qu'on nous a présenté à Dieppe correspond à une zone quasi-similaire à celle qui est retenue au large du Tréport – et de Mers parce qu'il n'y a pas que Dieppe – Le Tréport dans le projet, cela va un peu plus loin à mon avis. Cette proposition des marins pêcheurs semble possible, et c'est comme si (excusez-moi, je vais être très vulgaire) on pissait dans un violon, c'est vraiment l'impression que j'ai.

Je suis désolé, mais le 28 il y a une réunion de synthèse à Mers, mais synthèse de quoi ?

Aline GUÉRIN : Du débat.

Bruce de SAINT SERNIN : Du débat, du débat, il y a quand même beaucoup de questions qui sont restées sans réponse. Je vais sur le site aussi. On nous dit – je n'ai plus les chiffres en tête – que l'entreprise va investir, qu'à côté de cela elle va déterminer un prix de vente du KWh plus cher que le prix du marché, et j'ai demandé, à Dieppe, pourquoi ils marquaient sur leur PowerPoint que la rentabilité relevait du secret des affaires ; où va-t-on ? D'un côté, ils veulent bien nous donner le chiffre de ce qu'ils vont facturer, en revanche, ce qu'ils vont se mettre dans les poches, personne n'en parle ! Les seuls qui le sauront seront les actionnaires, et ils sauront à tout moment si leur entreprise est rentable ou pas. Nous ne le saurons pas. Nous le saurons uniquement parce que s'ils s'en mettent plein les poches ils vont maintenir le parc, c'est sûr, et si ce n'est pas très rentable, soit ils vont faire monter le prix du KWh avec la bénédiction des pouvoirs publics parce que les pouvoirs publics ne pourront pas revenir en arrière... Jusqu'au jour où soi-disant au bout de 20 ou 30 ans (on ne sait pas) cela devra être démantelé. Ils ne vont pas les démanteler, ce sera encore le contribuable qui paiera le démantèlement.

Si le principe est de faire un parc d'éoliennes au large de Mers – Le Tréport pour une durée de 20 ans, soi-disant parce que cela va rééquilibrer des zones, faire chuter le nucléaire, mais si c'est pour le détruire au bout de 20 ans, que fait-on ? Reconstruit-on des tranches nucléaires ? Quelle est la règle du jeu dans tout cela ? C'est incompréhensible ! Excusez-moi, je suis un peu en colère.

Aline GUÉRIN : Merci, c'est très clair. Je vais donner la parole à Etienne Ballan pour une réponse et vous inviter à regarder peut-être l'heure qui tourne et le fait que nous étions ensemble pour un atelier sur le paysage, qui est une question très importante du débat. Si vous avez envie de dire des choses à ce sujet il est temps puisqu'après, nous allons nous quitter.

Etienne BALLAN : Le 28, on va justement parler de la zone alternative, de façon très claire. Les pêcheurs ont effectivement fait une proposition, on a eu cet après-midi une réunion plus technique et le 28 on aura une réunion publique qui va traiter de cela. Très concrètement, oui, quand les pêcheurs font une proposition dans le débat public de zone alternative, c'est la mission de la CPDP d'aller le plus loin possible dans la discussion sur cette zone alternative. Les pêcheurs pourront en parler s'ils le souhaitent, je ne vais pas développer, mais on va le plus loin qu'on puisse aller dans cette discussion. J'espère que vous serez là le 28 et que vous pourrez constater qu'on n'a pas pris

cela à la légère, loin de là.

Il y a beaucoup d'éléments dans ce que vous avez dit. La question de la rentabilité du projet est une question qu'on pose depuis longtemps. Effectivement, c'est le choix du maître d'ouvrage de ne pas communiquer sur le prix de rachat exact qu'il a proposé à l'Etat. L'autre acteur qui connaît ce prix est la Commission de Régulation de l'Electricité, qui ne communique pas non plus, ce sont les deux qui connaissent le chiffre et qui ne le donnent pas.

Néanmoins, on a pris comme estimation la moyenne faite sur les six appels d'offres qui ont été lancés et attribués, qui est environ 200 €/MWh. Vous regarderez sur le site Internet que vous avez déjà fréquenté, il y a des questions assez précises là-dessus, sur : au final, combien cela fait-il si on produit tant ? Le maître d'ouvrage a dit en gros combien il allait produire de MWh, vous faites le calcul et vous tombez sur une somme, vous avez ces éléments-là.

La question de la rentabilité, c'est-à-dire ce que cela va coûter au maître d'ouvrage, à la construction et au démantèlement, est connue aussi : 1,5 Md€ pour la construction et 500 M€ pour le démantèlement. Vous avez tous ces chiffres-là. Le maître d'ouvrage ne souhaite pas donner le prix final, son chiffre d'affaires exact. Surtout, il ne souhaite pas dire – vous avez raison, et peut-être qu'il le réserve pour les actionnaires, à lui de s'exprimer s'il le souhaite ce soir...

Aline GUÉRIN : Ou à la réunion de clôture.

Etienne BALLAN : Ou à la réunion de clôture. Mais, il ne souhaite pas indiquer la structure de ses coûts, qui permettrait de connaître précisément la rentabilité. Nous sommes néanmoins dans un Etat qui protège l'entreprise de ce point de vue-là, une entreprise privée a tout à fait le droit de ne pas dévoiler sa structure de coûts sur une opération de ce type. Cette question était au cœur de la réunion du 25 juin, vous avez raison de le rappeler. Elle est encore au cœur des débats et sera sûrement discutée le 28 juillet – et fera partie du compte rendu, comme le dit Aline.

Pour revenir à la question de l'éolien, vous avez dit : « Il y aura des éoliennes ou il n'y en aura pas », je voulais simplement reposer la question. Dans ce que j'ai entendu des deux retours, certains avaient la volonté de reculer le parc éventuellement, mais dans ce que j'ai entendu par ailleurs il y avait vraiment le sentiment que la distance importerait peu. Je voulais un peu vous requestionner là-dessus. Parce que c'est une hypothèse intéressante : recule-t-on le parc ? Est-ce possible techniquement, par rapport à la profondeur des fonds ? C'est la première chose. Mais, est-ce souhaitable ? Aujourd'hui, cette possibilité, qui a été évoquée par certains d'entre vous ce soir, est-elle réelle ? Au regard de tout ce que j'ai entendu, j'ai vraiment le sentiment que ceux qui n'en veulent pas, n'en veulent pas, même à 20 kilomètres, et que pour ceux qui en veulent, la distance importe peu. Je voulais vous requestionner là-dessus.

Olivier BECQUET, Président de la Commission Environnement pour le Comité Régional des Pêches de Haute-Normandie : Je parle aussi au nom du Comité Régional de Picardie – Nord-Pas-de-Calais.

Nous rejoignons évidemment la position des gens qui sont réfractaires à ce parc parce qu'en fin de compte, c'est simple, on parle d'identité, et l'identité c'est quand même la population qui vit dans cette région-là. On sait que les gens qui veulent mettre de l'éolien en mer ne sont pas des gens qui habitent Le Tréport, ou Criel, ou Ault, etc., ce sont tous des gens de l'extérieur. Jean-Michel Germa est à Montpellier, les gens de GDF... Où habites-tu, Christophe ? Depuis quand habites-tu à Dieppe ? Depuis 5 ans ?

Aline GUÉRIN : Ce n'est pas tout à fait la question.

Olivier BECQUET : C'est important ! Ce n'est pas la question ? Vous avez des gens qui vivent de la mer, qui ne peuvent pas déplacer la zone dans laquelle ils pêchent. Avez-vous une solution s'il vous

plaît, tous réunis, pour déplacer cette zone de pêche ? Dites-nous. Personne ne peut répondre à cela parce que c'est impossible, mais des éoliennes qui n'existent pas... Et s'arc-bouter sur une position parce que c'est simplement politique, simplement des lobbies, c'est scandaleux !

Et le promoteur qui dépense son énergie et son argent dans un projet comme cela alors qu'il sait que depuis le départ, c'est miné, c'est de la merde ! Je suis clair. On se demande à un moment donné si la pression va s'échapper quelque part avant que ça pète. Voyez-vous ce que je veux dire ? On arrive à la fin du débat public, on se demande si cela monte bien dans les oreilles des politiques qui décident !

On demande un rendez-vous à Mme Ségolène Royal. On veut une réponse. Pas son secrétariat ! On veut rencontrer Mme Ségolène Royal parce que cela, c'est du brut, on s'adresse à une population, plein de gens se posent des questions, on n'a pas les vraies réponses parce qu'on ne peut pas imaginer. On voit des photomontages, on nous dit que c'est forcément cela parce que nous sommes pêcheurs, pas photographes, ok d'accord !

On fait des réunions pour : que pense la population ? C'est simple, quel est le pourcentage de la population qui vit sur la côte ? Quel est le pourcentage qui vit dans les terres ? Comme il y en a plus dans les terres, et qui s'en foutent, en général... C'est pourquoi les gens ne viennent pas dans les réunions, de toute manière à force de communication les politiques font dire aux médias que c'est fait. La région Haute-Normandie, leader de l'éolien ! On l'a vu, à Rouen, voyez le cul des bus, il y en a partout. C'est payé avec votre argent.

Si dans leur tête les politiques veulent absolument faire de l'éolien en mer, ça pètera. On a des conflits avec l'agriculture, ils ont raison ! Moralement, on les suit. S'il n'y a pas une réflexion intelligente, démocratique... Pour l'instant, c'est la dictature. On l'a affiché partout chez nous, c'est une dictature, imposer des parcs éoliens là où les gens travaillent ! C'est tout.

(Applaudissements.)

Aline GUÉRIN : Merci beaucoup. La question était : si l'on déplaçait les parcs éoliens plus loin, cela changerait-il les choses ? Dans ce que vous dites, M. Becquet, il y a le fait que cette zone-là est riche pour vous en tant que pêcheurs, mais ce soir nous sommes dans un atelier sur le paysage et ce qu'on voit de la terre ou de la mer. On ne voit pas si la zone est riche en poissons ou pas donc c'est peut-être intéressant...

Olivier BECQUET : C'est le problème. Dans une réunion comme ce soir, on peut avoir plein d'avis. Personnellement, voir une éolienne en mer, à la limite...

Aline GUÉRIN : Cela ne vous gêne pas. Ce qui vous gêne, c'est si elle est à l'endroit où il y a le plus de poissons.

Olivier BECQUET : Le problème est que c'est fait n'importe comment. Attendez, quand même, ce n'est pas que cela ne me gêne pas ! Toutes les zones où on mettra de l'éolien en mer, ce sera un sacrifice pour la pêche, mais il y a une telle pression que de toute manière s'il faut qu'il y en ait, il y en aura. On l'a bien compris, dans la pêche, c'est pour cela qu'on a accepté le sacrifice de la zone de Fécamp, pour la Haute-Normandie. Au départ, c'était la zone pour la région, et après on nous glisse Le Tréport ! Après, non, cela ne suffit pas, il faut un projet pour un troisième appel d'offres, etc. Parce que ce n'est pas avec le parc de Fécamp et celui du Tréport qu'on fera marcher une filière. Même si on nous dit que c'est pour vendre à l'étranger... Allez les installer à l'étranger ! Mettez la production plus proche du chantier ! Pour le carbone, cela ne fera pas pareil. On nous parle d'écologie mais il y a un non-sens.

Concernant l'éloignement du parc éolien, on a des bateaux de pêche côtière, qu'on ne va pas

recycler ailleurs. Posez la question au promoteur, mais nous, nous avons proposé, par rapport à l'acceptation de la population dieppoise – si je peux parler comme cela, sous réserve que ce soit compris comme cela, c'est plutôt les entreprises, etc. L'acceptation d'une certaine population, en tout cas, autour de Dieppe plus que de chez nous... Que le parc soit à droite ou à gauche, à distance équivalente, quel est le problème ? En tout cas, à l'ouest de Dieppe on ne pêche pas de la même façon qu'entre Dieppe et Le Tréport.

Aline GUÉRIN : Du point de vue de la pêche. Comme ce n'est pas le seul...

Olivier BECQUET : L'histoire, c'est qu'il faut absolument qu'on fasse des études pour faire la démonstration de tout ça ! On va les faire, il n'empêche qu'il suffit d'ouvrir les yeux ! Si les promoteurs et l'Etat veulent qu'il y ait de l'argent dépensé là-dedans, qu'ils y aillent. En tout cas, les activités de pêche, nos bateaux travaillent. On est en train de miner une profession. Il y a encore cinq jeunes qui ont acheté des bateaux, qui ont repris les affaires de leur père, etc. Attention, un petit bateau de 10-12 mètres, c'est 300 à 400 000 €, et après ça ne marche pas tout seul. Ces gens-là, on est en train de leur saper le moral et on est en train de vider les écoles maritimes en faisant passer des messages comme cela, en leur disant : « Ne vous inquiétez pas, on va les remplir parce qu'au lieu de former des marins on va former des mecs qui iront travailler pour l'éolien en mer ». Vous voyez l'histoire ! Il y a un non-sens.

Aline GUÉRIN : Je crois que l'on a bien compris, merci beaucoup. Le porteur du projet voudra peut-être dire deux mots puisque vous l'avez interpellé directement, mais avant quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter, en particulier sur cette question du paysage ? Le fait d'éloigner les éoliennes, est-ce égal ou cela peut-il être une solution ?

Gérard MONTASSINE, Comité Régional des Pêches de Picardie – Nord-Pas-de-Calais : Avec Olivier, nous faisons partie du même bateau. Nous n'étions pas à la même table mais en gros, j'ai dit les mêmes choses sur le document que j'ai rempli à ma table. Les hommes qui font le secteur, ce sont les marins pêcheurs, les chasseurs... Tout est marqué sur mon document.

Si vous éloignez la chose, vous allez gagner une vingtaine de pourcents de diminution d'impact visuel, en gros, c'est ce que je pense. Cela ne change pas du tout le problème.

Aline GUÉRIN : Merci beaucoup.

Bruce de SAINT SERNIN : Je comprends parfaitement que vous essayiez de vous raccrocher au débat du soir, c'est normal, c'est l'objectif, mais en gros on parle de la couleur des éoliennes, est-ce cela ? Alors que le principe, c'est : oui ou non, des éoliennes ? C'est le vrai débat. Morceler les débats comme cela : un coup je fais du patrimoine, un coup je fais de l'environnement, un coup je fais de la pêche, c'est éclater le problème. En réalité, tout est lié. Il est donc normal qu'on ait envie de passer aux choses sérieuses.

(Applaudissements.)

Aline GUÉRIN : Pas de problème.

Patrick GASPARINI, Mers-les-Bains : On me dit qu'il y a déjà eu des ateliers là-dessus mais il y a aussi l'impact sur l'invisible : les fonds marins, le câblage, l'enrochement, etc. Que deviendront les sédiments ? L'impact météorologique, le fait d'implanter une structure modifiera-t-il le cycle de l'eau ? Aura-t-on des précipitations sur la côte ?

Aline GUÉRIN : Nous avons eu un atelier spécifique sur les questions d'impact environnemental, vous pouvez consulter la synthèse et tous les documents issus sur le site Internet du débat.

Patrick GASPARINI : D'accord, je vous remercie.

Etienne BALLAN : J'ai le privilège non pas de conclure mais de dire un mot sur ce que vous avez dit : « On passe aux choses sérieuses ». La question du débat public est effectivement – vous avez raison de la poser comme cela – « oui ou non ? ». Ce n'est pas la seule question du débat public, mais dans la loi, le débat public doit traiter de l'opportunité du projet. Or, cela veut dire : c'est opportun, oui/ce n'est pas opportun, non. Maintenant, la question est : pourquoi ? Si l'on fait des ateliers thématiques, c'est pour que l'on n'oublie rien, pour que l'on regarde chaque chose, et les raisons qui feraient que ce serait « oui » ou qui feraient que ce serait « non ». Il y a un certain nombre de projets qui, pour leur impact paysager, ne sont pas opportuns. Il était pour nous essentiel d'avoir une réunion consacrée au paysage parce que c'est tout à fait une question qui peut amener à répondre « oui » ou à répondre « non ». De ce point de vue-là, je pense que nous étions ce soir dans les choses sérieuses.

QUESTIONS DIVERSES

Aline GUÉRIN : Y a-t-il des choses à partager, sur les questions diverses ? C'est un point pour aborder ce qui n'est pas dans l'ordre du jour. Je crois qu'on l'a fait. Mais, ce point est dans le programme.

Alain TROUËSSIN : Dans les questions diverses qui me tiennent à cœur en tant qu' élu : dans le cadre historique de la baisse des dotations de l'Etat en termes de finances publiques (c'est du jamais connu), les petits élus que nous sommes, à notre petite échelle, sommes un peu devenus des VRP à la chasse de la subvention – on a du mal à les attraper.

Pour rester dans le débat, j'ai évoqué l'impact visuel de l'éolien, on m'a donc répondu que dans un rayon de 22 km c'était le poids démographique des 20 ou 25 communes qui vont se partager le gâteau : 50 % de 7 M€ donc 3,5 M€, divisés par 20, on arrive à 175 000 €, que vous multipliez par le poids démographique des communes ; il y en a qui vont pleurer ! Je vais être provocateur et dire que certaines vont s'y retrouver un peu plus que d'autres, on parle tout le temps de Dieppe, Le Tréport – en toute estime, je parle bien finances. J'insiste en disant que Criel-sur-Mer est à 14,6 km du site, c'est la commune la plus proche du parc, ce n'est pas Dieppe, ce n'est pas Le Tréport, c'est vous qui le dites, ce n'est pas moi. Donc, je demande qu'un ratio supplémentaire, au cas où le parc se ferait (autant aller au bout de la logique) soit intégré dans les retombées économiques, en prenant en compte ce point de vue. On est bien dans le cadre de l'impact visuel.

Aline GUÉRIN : Y a-t-il d'autres questions diverses ? Non. Veux-tu dire un mot de clôture ?

Etienne BALLAN : Je vous remercie vraiment tous d'être venus, sur ce sujet-là, que nous avons mis un peu de temps à traiter. C'était un thème venu un peu tardivement, volontairement, car nous souhaitions entendre non seulement les résidents permanents, mais aussi les personnes ayant une résidence secondaire, et certains touristes pouvant avoir des choses à dire sur le sujet.

J'ai vu tout à l'heure pendant les présentations un certain nombre de gens qui regrettaient que les éléments de photomontage, notamment, n'aient pas été montrés de façon un peu plus forte auparavant, etc. Je voulais vous redire l'intérêt de parler à fond de ces questions de paysage et d'en parler maintenant. C'est pourquoi nous avons mis un peu de temps à vous proposer de voir plus largement et plus complètement les photomontages, depuis un mois, un mois et demie, dans les différentes réunions du débat (ils sont présents systématiquement) de façon à ce que ce soir on ait pu en débattre.

Nous voulions vraiment vous remercier pour avoir joué le jeu ce soir. Si vous n'avez pas encore rempli la fiche d'évaluation, nous sommes très preneurs. Vous avez beaucoup de choses à dire sur

l'organisation du débat, dites-les.

Nous aurons une réunion mardi soir, de clôture du débat, ce n'est pas une réunion juste pour passer les plats et se dire : « Au revoir, merci, c'était formidable et à bientôt », mais une réunion qui va débattre et qui va, nous l'espérons, aller assez au fond des différents sujets, notamment la zone alternative – on en a parlé tout à l'heure. Donc, venez, et surtout invitez les gens autour de vous à venir. C'est une réunion importante, vous pourrez peut-être aussi dire après : « Cela a servi à quelque chose » ou « cela n'a servi à rien », nous verrons bien, mais pour le savoir, vraiment, il faut être là. Donc, j'espère, à mardi soir.

Aline GUÉRIN : N'oubliez pas avant de partir, si vous en avez envie, de prendre des affiches. L'exposition sera en plein air, devant l'esplanade de Mers, dès l'après-midi. Donc, si vous arrivez plus tôt, vous pourrez profiter de cette exposition.

Merci à tous, bonne soirée.